

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 AVRIL 2024**

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE et le onze avril à dix-huit HEURES, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Mr ORBILLOT Pascal, Maire,

Présents : Mes DAMIEN Mélanie, RIVAIRAN Laetitia, VAISSIERE Pascale, GLEIZES Laure, Mrs ORCAN Michel, ORBILLOT Pascal, ROLAND Pascal, BOYER Jean-Yves, PASSEBOSC Jacky

Absents : M. COUSINIER Denis, Mme COUGNAUD Caroline

Procurations : de Mme COUGNAUD Caroline à Mme DAMIEN Mélanie

Secrétaire : M. ROLAND Pascal

Quorum : 09 présents

1 PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 21 MARS 2024

Monsieur Le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 21 mars 2024 au Conseil municipal, celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2 VOTE BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE M-57

Monsieur le Maire présente le budget de la commune pour 2024 :

Le budget primitif 2024 s'équilibre à **666 677,56€** dont **491 289,87€** en section De fonctionnement et **175 387,69€** en section d'investissement.

Il reprend les résultats de 2023, à savoir l'excédent net fonctionnement reporté de **252 217,37€** et l'excédent net investissement reporté de **75 161,69€**.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et vérifié que la balance générale du budget est équilibré en section d'exploitation et en section d'investissement,

ADOpte, à l'unanimité 10 VOIX POUR, le budget primitif de la commune pour 2024.

3 VOTE BUDGET ANNEXE EAU

Monsieur le Maire présente le budget annexe de l'eau de la commune pour 2024 :

Le budget annexe assainissement de 2024 s'équilibre à **129 802.96€** dont **65 123.13€** en section de fonctionnement et **64 679.83€** en section d'investissement.

Il reprend les résultats de 2023, à savoir l'excédent net fonctionnement reporté de **33 123.13€** et l'excédent net investissement reporté de **43 320.83€**.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et vérifié que la balance générale du budget est équilibré en section d'exploitation et en section d'investissement,

ADOpte, à l'unanimité 10 VOIX POUR, le budget annexe de l'eau de la commune pour 2024

4 VOTE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire présente le budget annexe de l'assainissement de la commune pour 2024 :

Le budget annexe assainissement de 2024 s'équilibre à **109 582.70€** dont **35 862.58€** en section de fonctionnement et **73 720.12€** en section d'investissement.

Il reprend les résultats de 2023, à savoir l'excédent net fonctionnement reporté de **1 160.58€** et l'excédent net investissement reporté de **43 220.12€**.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et vérifié que la balance générale du budget est équilibré en section d'exploitation et en section d'investissement,

ADOpte, à l'unanimité 10 VOIX POUR, le budget annexe de l'assainissement de la commune pour 2024.

| Prénoms et NOMS | Signatures |
|------------------------|-------------------|
| ORBILLOT Pascal | |
| ROLAND Pascal | |